
Message budget 2019

Préambule

Le budget de l'année 2019 a été préparé en tenant compte de la première année complète d'exploitation du nouveau bâtiment sur le site de Vuisternens-devant-Romont et également l'exploitation des sites de Billens et de Siviriez ainsi que de la nouvelle organisation du service d'aide et de soins à domicile.

La réorganisation des services des soins et de l'hôtellerie ainsi que l'acquisition d'un nouveau programme comptable (OPALE) facilitant une gestion unique de l'administration du réseau contribueront à relever les nombreux défis à venir. L'année 2018 aura vu l'abandon du système fribourgeois d'assistance pharmaceutique en EMS qui a demandé un travail important aux équipes de soins et de la pharmacie durant l'été 2018. L'annonce de la fin du remboursement du matériel de soins LiMa suite à un arrêt du Tribunal Fédéral soulève de nombreuses questions quant à l'évolution à moyen terme du financement de ce matériel. Plusieurs actions ont été entreprises par nos associations faïtières et nombre de politiciens afin d'apporter des réponses concrètes pour l'avenir. Nous attendons des réponses liées à ces différents dossiers. En attendant nous avons provisionné des montants dans le budget 2019.

Le présent message vous donne les explications relatives au budget 2019 en précisant les points principaux.



Message budget 2019

1. Charges d'Exploitation

		Budget 2019	Budget 2018	Ecart
301	Salaires	5'325'000.00	5'249'000.00	76'000.00

L'augmentation des charges salariales est principalement liée à l'engagement d'un EPT (emploi plein temps) supplémentaire pour le service de l'hôtellerie de Vuisternens. En effet la charge de travail engendrée par l'ouverture de l'unité de vie protégée (psychogériatrie) est plus importante que prévue.

		Budget 2019	Budget 2018	Ecart
302	Charges sociales	1'161'000.00	1'188'000.00	-27'000.00

Malgré l'augmentation des salaires, les charges sociales diminuent. Lors de l'établissement du budget 2018, nous nous attendions à une augmentation importante des primes de l'assurance indemnité journalière. Le changement d'assureur nous a permis de maintenir les tarifs en vigueur précédemment.

		Budget 2019	Budget 2018	Ecart
31	Frais d'administration	382'000.00	396'000.00	-14'000.00

Le compte 3110 « frais informatiques » présente une baisse liée au changement du programme informatique à l'administration. Les frais de maintenance s'en trouvent diminués.

Le compte 3130 « comité de direction » présente également une diminution.

		Budget 2019	Budget 2018	Ecart
32	Charges ménagères	2'736'000.00	2'690'000.00	46'000.00

Les garanties liées à la construction du nouveau bâtiment du Foyer Sainte-Marguerite de Vuisternens-devant-Romont arrivent à échéance. Dès 2019, nous devons passer plusieurs contrats d'entretien.

Message budget 2019

2. Produits d'exploitation

Cette année voit une augmentation globale des produits d'exploitation de CHF 106'000.00.-, détaillée ci-dessous.

	Budget 2019	Budget 2018	Ecart
400 Taxes d'hébergement	7'900'000.00	7'800'000.00	100'000.00

L'occupation des 206 lits de longs-séjours est budgétisée avec une occupation de 98%. Ce taux d'occupation tient également compte des 5 lits courts-séjours.

	Budget 2019	Budget 2018	Ecart
4301 Repas au personnel HFR-RSG-visites	220'000.00	240'000.00	-20'000.00

Dans les autres recettes, le poste 4301 se voit diminué de CHF 20'000.00.-. Bien qu'ayant revu l'offre à notre cafétéria, le taux de fréquentation de cette dernière reste plus faible que par le passé. Nous comptons sur l'arrivée du nouveau chef de cuisine et la réorganisation des menus pour améliorer cette situation mais la prudence est de mise.

	Budget 2019	Budget 2018	Ecart
4315 Produits blanchisserie	20'000.00	0.00	20'000.00

Nous avons budgétisé un produit de CHF 20'000.- pour le traitement du linge externe. Il s'agit pour l'instant du blanchissage des tenues de travail des pompiers du CSPI Glâne Est, ainsi que les tabliers du personnel de l'ASDG.

Il s'agira également du traitement du linge privé des personnes à domicile. Nous sommes en cours de discussion pour d'autres demandes externes.

Message budget 2019

Frais d'accompagnement

Les frais du personnel soignant et d'animation nous sont remboursés par l'Etat. Ceci pour autant que la dotation maximum autorisée ne soit pas dépassée. Les frais d'engagement du personnel sont quant à eux à la charge du réseau. Ils comprennent un montant de CHF 39'000.- qui regroupe les frais d'engagement du personnel soignant, les frais de formation, de la documentation professionnelle ainsi que les coûts de maintenance du dossier de soins informatisé (SIEMS) de même que les licences de notre outil d'évaluation de la charge des soins (RAI)

		Budget 2019	Budget 2018	Ecart
303	Frais personnel soins	39'000.00	24'000.00	15'000.00

3. Frais de la pharmacie

La fin du système forfaitaire pour les médicaments et de l'assistance pharmaceutique est entré en vigueur en juillet 2018 dans les EMS. Les médicaments sont directement facturés aux résidents par la pharmacie et n'apparaissent plus dans le budget.

Le matériel LiMa n'est plus remboursé par les caisses maladies. Il sera financé par le canton pour cette année via le SPS (service de la prévention sociale) suite au refus des assureurs de rembourser ces montants.

Le résultat prévu est un excédent de charges de CHF 22'000

Récapitulation du compte d'exploitation

Total des charges : CHF 26'611'000.00

Total des produits : CHF 26'645'000.00

Résultat : CHF 34'000.00

Pour conclure, nous soulignons le fait que le budget du compte d'exploitation est équilibré.

4. ASDG (service d'aide et de soins à domicile) et indemnités forfaitaires

Charges

La position 31 «salaires soins, encadrement social et économie domestique» présente une augmentation de CHF 327'420.00 par rapport au budget 2018. Nous avons demandé 2 EPT supplémentaires pour cette année. La position 37 « prestations sociales » montre une augmentation de CHF 22'000.00, même remarque que pour le RSG.

La position 40 « matériel médical » présente une augmentation de CHF 37'500.00 due à l'achat du matériel LiMa par le service qui ne pourra plus être facturé aux assurés. Contrairement aux EMS, le canton ne prend pas en charge les frais liés à l'achat du matériel de soins LiMa. Une question a été déposée au Grand Conseil par Madame Erika Schnyder, députée et Présidente de l'AFAS (Association fribourgeoise pour l'aide et les soins à domicile) afin de définir qui doit prendre en charge ce matériel. A ce jour, nous attendons les résultats.

Le chiffre 5710 «téléphone, fax, internet» présente une augmentation de CHF 12'000.00 due à la modification des abonnements Swisscom pour les tablettes. Avec la mise en opération du dossier des soins informatisé Carefolio, il est nécessaire de fournir des abonnements plus performants permettant aux collaborateurs de se connecter rapidement où qu'ils se trouvent.

Produits

Le chiffre 60 «recettes soins, encadrement social, économie domestique» devrait présenter une évolution positive en raison de l'augmentation de la facturation des soins. Le chiffre 6050 « facturation de l'économie familiale » présente une diminution en raison des tarifs très bas pratiqués selon décision de la Direction de la Santé et des Affaires sociales.

La position 6900 « contributions communales » présente une augmentation de la part des communes de CHF 106'070.00.- par rapport au budget 2018.

Message budget 2019

5. Frais financiers > contributions 2019

		Budget 2019	Budget 2018	Ecart
5700	Amortissements des investissements	246'000.00	176'500.00	70'000.00

Nous avons établi un budget d'investissement pour les cinq prochaines années permettant une vision claire des investissements à venir.

La cuisine principale de Billens a 10 ans. Nous devons penser à renouveler certaines installations vieillissantes (le lave casseroles, le tunnel de lavage, le véhicule de livraison des repas sur les sites). Suite aux différentes inspections du SAAV (service de l'hygiène), le sol de la laverie de Billens doit être totalement refait pour répondre aux exigences légales en termes d'hygiène.

		Budget 2019	Budget 2018	Ecart
5800	Résidents glânois « hors district »	600'000.00	220'000.00	380'000.00

Le nombre de résidents glânois hébergés dans un autre district s'est stabilisé après l'ouverture du nouvel EMS (66 personnes à fin septembre). Toutefois, une augmentation des frais financiers moyens par jour (budgétisé à CHF 25.00) ne nous permet pas de réaliser des économies sur ce poste.

6. Ambulances du Sud fribourgeois (ASF)

Le service de l'ambulance fonctionne bien après avoir vécu une profonde mutation en termes d'organisation administrative dès le 1^{er} janvier 2018, suite à la décision de l'HFR de ne plus s'occuper de l'administration de l'association.

Le dossier explicatif du budget de l'ASF donne toutes les informations nécessaires relatives à l'établissement de la prévision pour l'année prochaine.

A retenir un coût par habitant estimé à CHF 16.35 contre CHF 14.04 en 2018. Ceci représente un montant de CHF 393'500 pour le district de la Glâne. A noter qu'en 2013, le coût par habitant était de CHF 19.10 soit nettement plus important que pour l'année 2019.

Message budget 2019

Contribution des communes (selon tableau synoptique)

La récapitulation selon tableau pour 2019 calcule un total de CHF 6'311'150.00 à charge des communes du district répartis selon la clé glânoise.

Xavier Buchmann,
Directeur du Réseau Santé Glâne